

N/REF : 2/07/2024 10H18 C:263302 I:33809
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 02/07/2024 a 10H18

CODASE

**78 AVENUE JEAN PERROT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 RUE GEORGE BIZET - CODASE ESPACE ADOLESCENT - POISAT
SUR PLACE MONSIEUR 06 72 86 56 77

MOTIF : INTERVENIR POUR UN REFOULEMENT
COLONNE EAUX USEES BOUCHEE

Donneur d'ordre : M. M HATTAB

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/07/2024 A 14H30
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT AU REZ-DE-CHAUSSEE
DEBOUCHAGE DU PIED DE CHUTE DE LA COLONNE WC - SALLE DE BAIN COTE
COMPTEUR D'EAU

OBSERVATION; LE PIED DE CHUTE EST CASSE
MERCI DE VOIR AVEC UN MACON

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 02/07/24 a 16H05 M. M HATTAB

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
TOTAL H.T.				176,90
T.V.A. a 10,00%				17,69
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>194,59</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN